

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 17 (1946)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. :
M. F. REUSSER, Moutier
Tél. 9 40 07

Secrétaire de l'A. D. I. J. et
Administr. du Bulletin :
M. R. STEINER, Delémont
Tél. 2 45 83

Caissier de l'A. D. I. J. :
M. H. FARRON, Delémont
Tél. 2 16 57

Compte de chèques postaux : IVA 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, le numéro : 75 ct. — **Publicité** : S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont. **Editeur** : Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont. Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

SOMMAIRE:

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946. — La montre-bracelet à remontage par bague circonférentielle. — Communications officielles : Rapport au sujet de la situation des chemins de fer du Jura.

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946

L'horlogerie suisse a été favorisée par les circonstances, tout autrement qu'après la première guerre mondiale.

Les optimistes à tous crins avaient prédit en 1918, vers la fin des hostilités, que l'activité serait débordante dans tous les domaines. Un économiste français, M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, fit entrevoir un Pactole durable. Son auditoire buvait ses paroles comme un nectar. Tous ceux qui avaient bâti, stocké, en un mot mobilisé de façon excessive leurs réserves, étaient dans la jubilation.

Bien entendu, on tint pour des prophètes de malheur ceux qui émirent une autre opinion.

Les événements donnèrent raison à ces derniers.

Avant la fin de la deuxième guerre mondiale, les autorités fédérales se préoccupèrent de parer au chômage, qui succéderait, pensait-on, à la cessation des hostilités. M. Zipfel prépara un plan dans ce but. Les cantons, les communes furent invités à envisager des possibilités de travail : routes, constructions, drainages, etc.

Tout fut prêt assez rapidement pour accueillir la crise.

Mais la crise ne se déclencha point. Au contraire. Jamais on ne fit autant la chasse aux ouvriers. Dans tous les domaines de l'activité nationale, les bras manquèrent. Les journaux se remplirent et se remplissent encore d'offres d'emplois.

L'agriculture se plaignit d'être handicapée. Elle en rendit responsable l'industrie, qui dépeuplait les campagnes. Mal infor-